

Administration du pétrole—Loi

diens. Ils ne voient aucune stratégie industrielle susceptible de fournir des emplois à leurs enfants et à leurs petits-enfants.

Monsieur l'Orateur, un vieil Écossais m'a dit un jour que la seule façon dont marche le capitalisme, c'est lorsque 12 hommes postulent pour les 10 emplois disponibles. Il me semble que lorsqu'on examine de près cette politique, le gouvernement dit tout simplement aux Canadiens qu'ils n'ont pas le droit de posséder leur propre maison, qu'ils n'ont pas le droit de travailler, qu'ils n'ont pas le droit à un niveau de vie auquel ils se sont habitués.

Une voix: C'est cela, le socialisme.

M. Waddell: C'est le socialisme. C'est la théorie que nous défendons et que nous appuyons.

Les Canadiens savent que le pays offre de grandes possibilités. Ils savent qu'il peuvent être propriétaires de leurs maisons. Les Canadiens savent qu'ils peuvent et qu'ils doivent avoir un emploi et qu'ils peuvent avoir un bon niveau de vie. Ils sont prêts à faire des sacrifices. Ils savent que le prix du pétrole et du gaz doit augmenter. Ils sont prêts à faire des sacrifices, mais ils veulent une certaine justice en retour, tout comme les provinces exigent que le gouvernement fédéral soit juste envers elles. L'homme de la rue, dans les provinces, veut que le gouvernement soit juste, que ce ne soit pas la masse qui assume le fardeau de cette hausse du prix du pétrole et du gaz, comme c'est le cas aux termes de cette politique. Cette politique est une honte, compte tenu de ses répercussions sur l'homme de la rue. C'est pourquoi nous, démocrates, avons proposé cette motion aujourd'hui pour défier le gouvernement, pour demander la révocation de la loi sur l'administration du pétrole et pour discuter de sa politique énergétique.

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je demande la parole pour intervenir dans ce débat. Je ne puis résister au désir de poser une unique question au député d'en face. Il a dit qu'il s'y prêterait, et je pense qu'il lui reste une minute. La question que je veux poser appelle une réponse très courte.

Il nous a dit que le NPD a des tripes en matière énergétique. Car telles étaient ses paroles. Ensuite, il nous a dit que l'Ouest demande aux partis d'adopter des positions d'actualité, et que c'est ce que le NPD allait faire. Le débat actuel porte sur le prix de l'énergie, et c'est de cela que je veux parler. Les conservateurs ont eu le malheur, quand ils étaient au gouvernement, de devoir se mouiller, de devoir exposer les prix qu'ils proposaient. Nous avons exposé les nôtres pour les quatre prochaines années, et c'est de cela que je veux parler. Je demanderai donc au député, qui parle au nom de son parti en matière énergétique, quel est le barème de prix prôné par le NPD. Va-t-il avoir assez de tripes pour dire aux Canadiens ce que le NPD ferait s'il était au pouvoir, si le socialisme triomphait, à l'intention du premier ministre Blakeney dont le député vient de parler si favorablement? Je veux parler des quatre prix de l'énergie, des quatre prix de l'essence pour chacune des quatre années à venir. Quels sont les prix du NPD.

M. Waddell: Il faudrait quarante minutes pour répondre. Mais je m'en tiendrai à cinq mots: moins chers que les vôtres.

M. Kaplan: J'espère que le premier ministre Blakeney écoute, car le NPD s'est montré plutôt discret sur le barème des prix. Ils viennent de préciser que s'ils étaient au gouverne-

ment, c'est l'État fédéral qui contrôlerait les prix. Voilà ce que nous a dit le député. Il nous a également dit que ces prix seraient moins élevés que les nôtres. Je ne pense pas que ce soit très réaliste, et c'est ce dont je veux parler d'ici l'appel de la sanction royale.

● (1630)

J'ai écouté le député d'en face parler en espérant être d'accord sur certaines choses, car c'est un garçon charmant, mais j'ai pu être d'accord uniquement sur le fait qu'il vaudrait mieux ne pas appliquer cette loi unilatéralement et s'étendre avec les provinces productrices. Le gouvernement a effectivement essayé de s'entendre avec elles. Le député d'en face dit qu'il n'aurait pas renoncé à tout espoir d'entente, mais à un certain point, le gouvernement y a renoncé et a agi unilatéralement. Il l'a fait pour des raisons bien canadiennes et pour atteindre un objectif bien canadien. De tous les pays au monde, nous sommes peut-être le seul pays industrialisé capable d'établir un barème de prix pour les quatre prochaines années, afin de contribuer vraiment à la stratégie industrielle que le député juge lui-même tellement utile. Nous pouvons dire aux divers secteurs de l'économie canadienne combien l'énergie coûtera au cours des quatre prochaines années.

Quel autre pays peut en faire autant? L'Italie, récemment frappée par un désastre, importe tout son pétrole. Elle ne peut pas avoir de débat comme celui-ci et fixer comme nous le prix de son énergie. Les autres pays d'Europe occidentale ne peuvent pas le faire non plus, mais nous, nous le pouvons et nous le devons.

Le porte-parole du NPD a averti les Canadiens—et j'ai trouvé que c'était très franc de sa part—que le prix de l'énergie devait augmenter. Même si nous pouvons exercer un certain contrôle, il faut bien se dire que le prix de l'énergie doit augmenter. Il le doit pour la bonne raison que le coût de l'énergie augmente. Comme nous le savons tous, à l'heure actuelle, nos approvisionnements en pétrole proviennent de trois sources. D'une part, nous avons les importations, et de l'autre, les sources classiques qui coûtent très cher. Dans ces deux cas, nous n'avons pas grand choix en ce qui concerne le prix. Nous avons le prix du marché, sinon nous n'obtenons pas le produit. Nous payons les coûts de prospection, de production et de transport pour le pétrole de sources autres que classiques. Les Canadiens doivent comprendre que nous n'avons pas beaucoup de latitude à cet égard et qu'il faut payer ces ressources en fonction de ce qu'elles coûtent. La troisième source, sur laquelle le Canada exerce un certain contrôle, c'est le pétrole ordinaire. Nous savons que les réserves diminuent, mais c'est actuellement la principale source de notre approvisionnement en énergie.

Le gouvernement dispose encore d'un certain contrôle du point de vue constitutionnel sur ce secteur que vise la mesure législative dont nous sommes saisis. Naturellement, nous aurions préféré procéder d'un commun accord et cette solution aurait mieux valu. Je ne crois pas que les députés d'en face puissent reprocher quoi que ce soit à la façon de procéder du gouvernement, qui ne lui a pas permis de conclure d'entente. Le député a voulu imputer cet échec au départ à l'étranger du premier ministre (M. Trudeau)—un voyage d'affaires et non de plaisir—il sait parfaitement bien, cependant, que la présence du premier ministre à la Chambre, ou au pays, n'aurait absolument rien changé à la décision de l'Alberta de ne pas